

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL JUIN 2020

Spécial
La vie reprend !

VIE DE LA COMMUNE

**L'activité des
services de la ville**

ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

**Installation du
conseil municipal**

Sommaire

5 **VIVRE ENSEMBLE**

6 **ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE**

10 **L'ACTIVITÉ
DES SERVICES
DE LA VILLE**

12 **CONSOMMER LOCAL**



A l'heure où nous entamons, non sans une certaine réserve, les premiers pas vers un retour progressif aux activités « normales » après 55 jours de confinement, de contraintes sanitaires, d'arrêt simple ou de fortes mutations de nos activités tout comme de notre vie familiale, il me paraît important de reprendre le contact en version matérielle papier avec vous.

Comme pour beaucoup d'entre vous, la ville, les élus, ses services et son personnel ont dû s'adapter quotidiennement à la situation. Une situation nouvelle et unique à ce jour, à durée indéterminée et soumise régulièrement à de nouvelles contraintes, mesures parfois incertaines décidées par l'État et pas toujours adaptées aux réalités de notre terrain.

Le fonctionnement des services

Le télétravail à domicile a été privilégié dans la mesure du possible. La mairie (accueil téléphonique, état civil, CCAS), le service technique (régie de l'eau potable) et la police municipale, certes avec un effectif réduit, ont conservé leurs activités sur site. Une liaison régulière a été maintenue durant la crise avec les chefs de service en fonction de l'actualité et des besoins.

L'objectif a été d'assurer au mieux la continuité des services auprès de la population tout en privilégiant la sécurité sanitaire des agents.

Depuis le 11 mai, entrée en phase de déconfinement, les agents ont repris les activités sur leurs sites respectifs. Chaque service a mis en place un protocole sanitaire afin d'assurer au mieux son fonctionnement tout en privilégiant une sécurité des agents et du public. Règle de distanciation sociale, lavage des mains, port de masques, zone de protection, mise en place de plages de rendez-vous sont les nouvelles règles réflexes en vigueur. D'avance je demande à chaque administré de respecter les consignes posées.

Merci à tous les agents et élus pour leur coopération dans cette crise

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteur sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr

La fourniture de masques

La municipalité a pris l'initiative d'engager sans attendre la réalisation d'une commande de 10 000 masques tissus lavables. Elle a fait appel pour ce projet à deux entreprises locales : la société Euroflex pour la fabrication des masques et la société Idéquation pour la réalisation d'un conditionnement individuel permettant une distribution plus aisée à la population.

La distribution à domicile a été engagée dès le 1^{er} mai par les élus avec l'appui de la gendarmerie de Bellegarde.

La ville a offert un masque à chaque habitant.

Parallèlement, une commande de 50 000 masques réutilisables a été passée par la CCBTA auprès de la société Éminence. Un premier arrivage de cette commande a été distribué aux élèves de CM2 des écoles de la Terre d'Argence qui ont repris les cours ainsi qu'aux collèges, dont celui de Bellegarde. Une deuxième distribution à la population aura lieu dès réception des masques.



Casabel a été proposé par une société locale qui a mis à disposition gracieusement son temps et ses compétences pour réaliser et gérer avec la commune cette application.

 www.casabel.fr

L'économie locale

Qu'il y ait un enjeu économique, je le concède. Les commerces et les entreprises voient leurs activités chuter et donc leur survie financière engagée, je le comprends. Certaines ont pu réagir et s'adapter à la situation, d'autres pas. Mais n'oublions pas que chaque foyer est touché par cette crise. Les pertes de revenus ne sont pas négligeables et les charges ne sont pas pour autant exonérées. Nous sommes tous dans une situation compliquée dans laquelle, lorsqu'on prend une décision, il faut estimer et garder à l'esprit le danger qu'on fait courir aux autres.

Pour ma part, peut-être est-ce une déformation professionnelle, le premier enjeu est celui de la santé. Si les clients, le personnel, nos proches sont malades, sans parler du pire, l'économie n'ira pas mieux. Ni notre situation à tous.

Durant la crise, nous n'avons pas abandonné au niveau local notre vie économique.

Certaines actions ont été mises en place :

- ▶ l'application web casabel.fr pour assurer la continuité des relations commerçants/clients ;
 - ▶ la promotion et la mise en avant quotidienne d'un commerce local qui a poursuivi son activité sur la page Facebook de la ville ;
 - ▶ la mise en place d'un achat anticipé de 2000€ pour nos commerces-boutiques.
- A ce jour, 19 commerces ont bénéficié de cette aide et d'autres demandes sont en cours de validation. Plus de 50 000€ d'aides seront ainsi engagés au profit du commerce local.



Édito

MAGAZINE COMMUNAL
JUIN 2020



mangerlocalenterredargence.fr

Aux actions de la commune, la CCBTA a proposé et propose encore un panel d'aides et d'actions en soutien à la vie économique du territoire :

- ▶ la création d'un fonds spécial de solidarité d'un montant de 500 000 € ;
- ▶ un soutien aux investissements pour développer la vente directe de 150 000 € ;
- ▶ un soutien à l'activité économique au travers du fonds d'aide l'Occal Région Occitanie de 300 000 € ;
- ▶ la création d'une carte interactive recensant les commerces alimentaires et les producteurs en vente directe ;
- ▶ un nouveau groupe Facebook « Manger local en Terre d'Argence » ;
- ▶ la création d'un bon d'achat solidaire afin de prépayer des repas, un soutien pour nos cafetiers et restaurateurs ;
- ▶ la réalisation d'affiches sanitaires et de prévention pour nos commerces.

Les élections municipales

Je remercie toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de ces élections. Merci à tous les administrés qui ont maintenu leur confiance dans l'équipe municipale en place. Le 14 mai, l'État a donné son feu vert pour que les conseils municipaux puissent s'installer. Le conseil municipal s'est réuni le samedi 23 mai 2020 à 10 heures en salle des Sources. Vous trouverez dans les pages qui suivent une présentation des élus qui composent désormais ce nouveau conseil municipal et l'ensemble des délégations.

La reprise et la continuité de projets

Le mois de juin va voir le lancement et la réalisation de deux importants projets :

- ▶ la poursuite du projet RD3 avec la réfection de la rue d'Arles ;
- ▶ la réfection de la toiture de notre église qui fait partie de la longue liste des bâtiments communaux.

Notre département et notre commune ont été jusqu'alors assez préservés de la pandémie.

Le virus nous a rappelé de force l'application de certains gestes d'hygiène pourtant basiques comme le lavage des mains que nous considérons il y a peu encore comme une option...

Le déconfinement ne garantit pas que nous ayons échappé au pire

Aussi, il est de mon devoir de rappeler à tous de poursuivre l'application des gestes barrières. Même si les contraintes s'estompent, veillez à ne pas relâcher les précautions de préservation de votre santé et de celle de vos proches.

Je pense que c'est désormais un réflexe salutaire que nous devons tous acquérir et conserver dans nos comportements et inculquer dans l'éducation de nos enfants. Prenez soin de vous.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE





Projet RD3 Les travaux rue d'Arles

Ces travaux constituent la 2^e partie de la réfection et aménagement de la traversée de la ville. Ils sont la continuité des travaux de réhabilitation des rues de Beaucaire et de la République engagés en 2018. Ils concernent cette année la rue d'Arles et plus précisément la portion comprise entre la rue de l'Hôtel de Ville et le carrefour de la Fontaine des Vignerons avec au programme la réfection des trottoirs en béton désactivé, la rénovation de la voirie, avec les matériaux et le mobilier urbain.

Les travaux qui ont débuté le 2 juin devraient s'achever la première quinzaine de décembre, avant les fêtes de Noël.

Ces travaux consistent à :

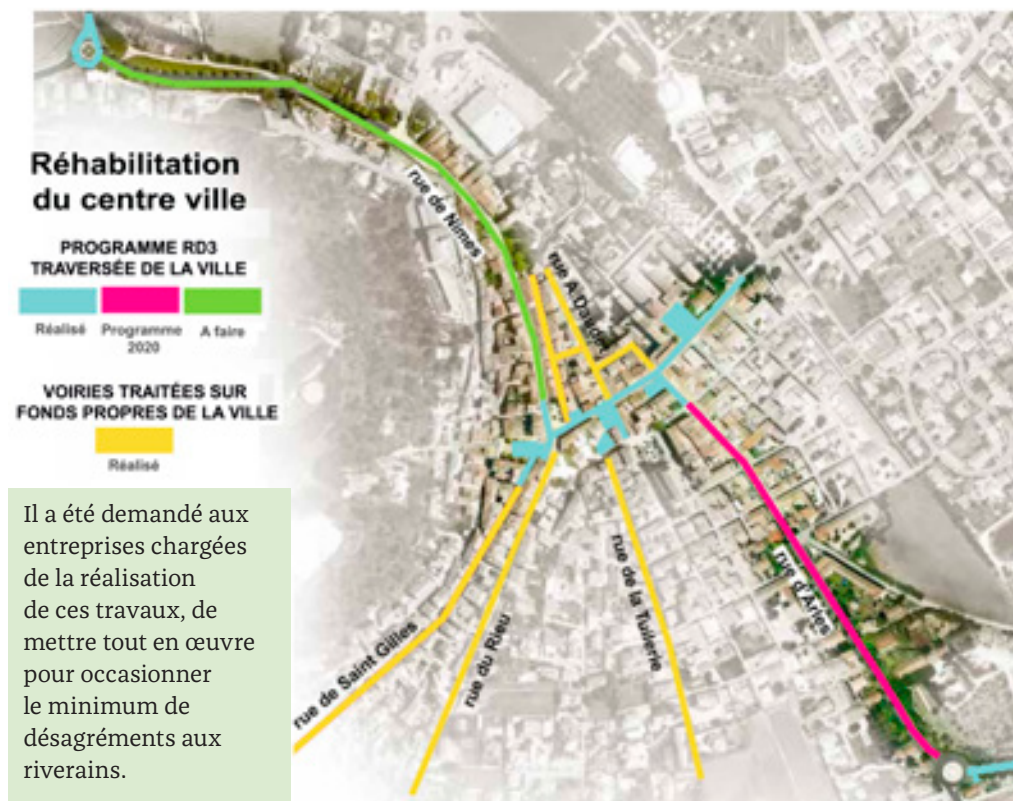
- ▶ la **démolition** des trottoirs actuels, à leur mise aux normes PMR,
- ▶ la **réfection** de l'éclairage public avec la pose de nouveaux luminaires,
- ▶ l'**enfouissement** partiel des câbles électriques et France télécom,
- ▶ la **réfection** des branchements d'eau potable et la sortie des compteurs sur le domaine public,
- ▶ l'**aménagement** de grilles d'eaux pluviales,
- ▶ la **mise en place** d'une zone 30 km/h avec traçage des places de stationnement,
- ▶ l'**aménagement** et la réfection des espaces verts en conservant les platanes existants.

L'organisation du chantier par tronçon permettra d'éviter de façon générale une fermeture complète de la voie, sauf cas particulier, notamment en fin de chantier, lors des travaux de rabotage et de bitumage.

Durant ce chantier

La circulation des véhicules s'effectuera sur une seule voie.

L'interdiction du stationnement dans la rue évoluera au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



ÇA S'EST PASSÉ LE 23 MAI 2020



Nouveau Conseil Municipal

Le samedi 23 mai à 10 heures, les nouveaux élus se sont réunis salle des Sources pour l'installation du nouveau conseil municipal.



Maire
Juan Martinez



1^{er} adjoint
Johan Gallet
délégué à la vie associative, aux relations protocolaires et européennes



2^e adjointe
Claudine Segers
déléguée à l'environnement



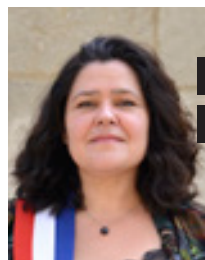
3^e adjoint
Christophe Gibert
délégué aux festivités et à la tradition



4^e adjointe
Stéphanie Marmier
déléguée à l'éducation et à la petite enfance



5^e adjoint
Eric Mazellier
délégué à la sécurité



6^e adjointe
Lucie Roussel
déléguée à la communication



7^e adjoint
Frédéric Etienne
délégué aux bâtiments et à la gestion de l'eau et de l'assainissement



8^e adjointe
Aurélie Munoz
déléguée aux affaires juridiques et à la citoyenneté



Michel Bressot

conseiller délégué
à la voirie



Olivier Rigal

conseiller délégué
à l'urbanisme



Anna Robin

conseillère déléguée
aux animations
européennes et aux
jumelages



Jean-Paul Granier

conseiller délégué
aux animations
économiques



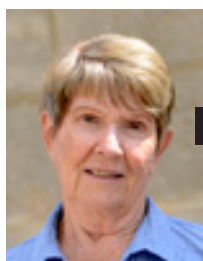
Nadia El Aimer

conseillère déléguée
à l'insertion et à l'aide
alimentaire



Jean-Paul Rey

conseiller délégué
à l'agriculture



Marinette Canet

conseillère déléguée
aux personnes
âgées et à la maison
en partage



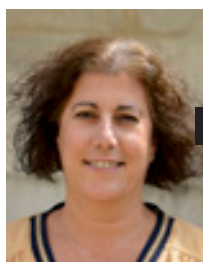
Fabienne Juliac

conseillère déléguée
aux animations
touristiques



Cédric Pierru

conseiller délégué
au sport



Sylvie Robert

conseillère déléguée
à la culture



Martial Durand

conseiller délégué
à la solidarité



Isabelle Gioeni

conseillère déléguée
au terroir



Adrien Héritier

conseiller délégué
aux animations
populaires et de
loisirs



Valérie Rais Chaabane

conseillère déléguée à la
jeunesse et à l'éducation
contre le gaspillage et le
zéro déchet à l'école



Linda Obenans Lesel

conseillère déléguée
à l'animation dans le
cadre de la transition
écologique

opposition



Cathy Navatel



Alain Ducros



Roseline Bourrelly



Bruno Arnoux



Daniela De Vido

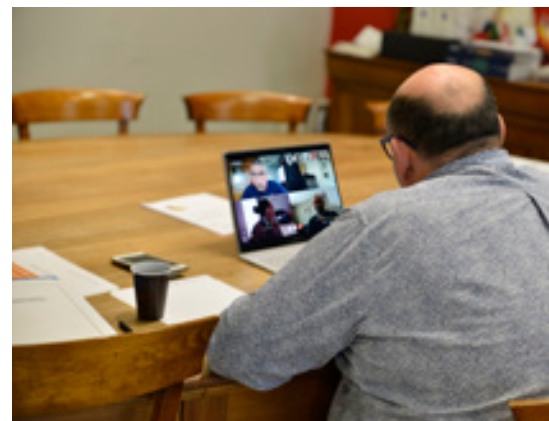
Services municipaux Fonctionnement pendant la crise

La commune avait anticipé de quelques jours le confinement strict en réduisant son personnel mobilisé avant même les annonces officielles, puis davantage encore à la suite des consignes gouvernementales.

Plusieurs agents ont cependant continué de travailler dans l'ombre, soit pour gérer les ressources humaines et financières de la collectivité, soit pour assurer une astreinte et surveillance des bâtiments qui leur sont confiés, et surtout pour anticiper la reprise à venir. La commune a concentré son personnel dans les secteurs les plus vitaux de nos services publics : la sécurité, l'assistance sociale, les interventions techniques d'urgence et le renseignement. A cela s'ajoutait les premiers jours, la mise en place de cellules d'accueil d'en-

fants de soignants, finalement regroupées dans d'autres communes.

Si l'hôtel de ville est resté fermé au public, une permanence téléphonique et par courriels a été maintenue. Le service communication a assuré pour sa part la diffusion d'informations en temps réel sur nos différents supports (site internet, newsletter, revues, page Facebook, panneau lumineux...). Le CCAS a été l'un des services les plus mobilisés, notamment dans le cadre du suivi des personnes les plus fragiles.



En mai, la préparation du dé-confinement et le PRA (Plan de Reprise d'Activité) qui lui est associé ont constitué un nouveau challenge d'organisation pour chaque service.

Les 19 mars et 8 mai, le confinement n'a pas permis le déroulement habituel des cérémonies commémoratives au monument aux Morts. Néanmoins, Monsieur le Maire a tenu, au nom du conseil municipal et des Bellegardais, à marquer ces temps de mémoire par un dépôt de gerbe. Le 8 mai il était accompagné des représentants locaux des associations d'anciens combattants et de la FNACA.



Morts pour la France Hommages rendus malgré le confinement



L'eau potable Continuité des services

C'est quand l'eau ne coule plus des robinets qu'on se demande qui est à la manœuvre des kilomètres de réseaux et des centaines de vannes que compte la ville. Confinement ou pas, l'alimentation en eau potable des administrés est assurée. Bien que passées inaperçues pour la majeure partie des Bellegardais, deux actions importantes se sont déroulées durant ces mois de mars et d'avril.

Des travaux d'entretien et de désinfection des réservoirs d'eau potable.

Comme l'indique Hector Garcia agent responsable du service des eaux de la ville, cette procédure d'entretien, effectuée par la société spécialisée Inter eaux, est annuelle. Mars-Avril est généralement la période où la ville peut entreprendre ce type d'entretien. Chaque réservoir alimentant la ville est ainsi vidé pendant plusieurs heures pour permettre son nettoyage intérieur. Le challenge est d'éviter toute incidence sur l'alimentation en eau de la population. Même si c'est une coïncidence, cette action n'est pas liée au COVID 19. Elle garantit néanmoins encore plus la qualité de l'eau distribuée par la ville.

Concernant les mesures sanitaires relatives au COVID19, par mesure de précaution et sur recommandation de la Préfecture, Monsieur le maire a légèrement fait augmenter la teneur en chlore dans les réseaux de distribution d'eau de la ville. Mais cette augmentation reste imperceptible au goût.

A ce jour, les spécialistes s'accordent pour confirmer que le virus perd toute sa capacité d'infection dans l'eau.

Il résiste encore moins aux traitements habituels de l'eau appliqués par tous les fournisseurs d'eau potable dont fait partie la mairie de Bellegarde. L'eau potable du robinet reste bien potable et n'est pas une source de contamination possible pour les populations. C'est d'ailleurs bien avec cette même eau et du savon que l'on recommande de se laver régulièrement les mains.

La recherche de fuites sur le réseau.

Cette opération s'est déroulée sur plusieurs semaines. Chaque jour entre minuit et 1 heure du matin, horaires où la consommation d'eau de la ville est au plus bas, une portion du réseau a été isolée et contrôlée par des équipes de 2 agents. Ce contrôle s'effectue uniquement par la lecture de compteurs principaux placés en divers points du réseau de la ville. Le reste n'est qu'un calcul mathématique. Si on considère la consommation de la population sur la tranche horaire minuit-1h quasi nulle.

Le volume d'eau envoyé dans le réseau doit être égal au départ et à l'arrivée. Si un écart est constaté : il y a fuite. L'opération est réitérée sur plusieurs jours, pour chaque portion de réseau afin de mieux lisser les résultats relevés. Cette technique ne permet pas de relever les micros fuites, mais les fuites importantes qui ne sont pas nécessairement visibles. Il y a quelques années, une fuite de 25 m³/h a été trouvée par cette méthode. Aucun signe n'était pourtant visible, l'eau s'infiltrait à travers divers drains de tranchées sans remonter en surface. Mais c'est tout autant de l'eau potable gaspillée.

A SAVOIR En 2016 on estimait en France, que ¼ de l'eau potable circulant le long des 856 000 km de réseaux de distribution se perdait dans des fuites. Le réseau d'une ville n'est jamais étanche à 100%. En moyenne il avoisine les 60-70%. L'objectif est d'atteindre les 80-85%.



Déconfinement L'activité des services de la ville

Depuis le 11 mai, les services de la commune ont repris leurs activités et accueillent de nouveau le public. Sous certaines conditions, protocole sanitaire oblige.

La mairie

Ouvert au public aux horaires habituels

- ▶ Accès limité (hall d'accueil) à 2 personnes maximum simultanément.
- ▶ Le public accédera aux étages qu'après y avoir été invité et après lavage des mains et port d'un masque.

Lundi	08h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	08h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	08h - 12h	13h30 - 17h
Judi	08h - 12h	14h - 18h30
Vendredi	08h - 12h	Fermée
Samedi	Fermée	Fermée
Dimanche	Fermée	Fermée

La prise de rendez-vous est obligatoire pour accéder à certains services

- ▶ Service Urbanisme : uniquement le lundi de 8h à 12h et le jeudi de 8h à 12h puis de 14h à 18h30.
- ▶ Service de l'eau.
- ▶ Secrétariat général et service Foncier.
- ▶ Etat civil et Affaires courantes.

De manière générale, la prise de rendez-vous est à privilégier.

Contact Mairie 04 66 01 11 16

Le CCAS

Ouvert au public sur rendez-vous

Un recensement est en cours afin d'évaluer les besoins d'aide sociale de la population et accroître la présence de services sociaux auprès du public fragile (portage de denrées ou autres courses, renfort à la banque alimentaire...).

Contact CCAS 04 66 01 09 38

La médiathèque

Commandez et emportez

Pendant cette 2^e phase de déconfinement, les locaux de la médiathèque restent inaccessibles aux usagers.

Un service à la carte est proposé.

Vous avez accès à internet

Rendez-vous sur le portail de la médiathèque mediatheque.bellegarde.fr

- 1 **Connectez-vous à votre compte lecteur.** Si vous n'avez pas vos identifiants et mot de passe appelez-nous au **04 66 01 13 62**, nous vous les transmettrons.
- 2 **Choisissez sur le catalogue** vos livres, revues, DVD en vérifiant leur disponibilité.
- 3 **Appelez-nous** afin de définir un rendez-vous pour retirez vos réservations.

Lundi	8h30 - 16h30
Du mardi au vendredi	8h30 - 18h
Samedi	Fermée
Dimanche	Fermée

Vous n'avez pas accès à internet

Appelez-nous ! Dites-nous ce que vous aimez et nous vous préparons une sélection de documents.

Vous ne pouvez pas vous déplacer

Un service de portage à domicile existe pour les personnes empêchées.

Retrouvez les services de la médiathèque en toute confiance. Les documents rendus sont placés en quarantaine, puis désinfectés avant d'être remis en rayon. Les préparations se font avec masque et gants à usage unique

Contact Médiathèque 04 66 01 13 62

La crèche

Fonctionnement en accueil* dégradé

(* Uniquement les enfants fréquentant habituellement la crèche.

Maximum 12 enfants

Du lundi au vendredi	7h30 - 18-15
Samedi	Fermée
Dimanche	Fermée

Priorité

Les usagers ont été priorisés de la manière suivante : enfant de soignants ou dont les 2 parents travaillent (sur présentation d'une attestation de l'employeur).

Modalité d'accueil spécifique

A son arrivée en crèche, la température de l'enfant sera prise par une professionnelle. Dans le hall d'entrée, les parents sont invités à ne pas dépasser l'espace délimité. Ils rentreront un par un avec port du masque obligatoire et désinfection des mains au gel hydroalcoolique. Tous les objets extérieurs à la crèche sont interdits.

Demandes de nouvelles inscriptions

Aucune réponse ne pourra être donnée aux familles pour le moment. Tout étant fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Contact Crèche 09 64 30 42 38

La MDJ (Maison Des Jeunes)

Fermée

Le Point Infos

Ouvert au public sur rendez-vous

Limitation à 1 personne accueillie par service en simultané.

- ▶ Vie associative, tourisme, accès internet, consultation offres emplois.
- ▶ Communication & patrimoine.
- ▶ Coordination jeunesse).

Contact Point Infos 04 66 01 03 40

Le Service régie enfance jeunesse

Bureau ouvert sans rendez-vous

Lundi	Télétravail	
Mardi	8h30 - 12h	Télétravail
Mercredi	Télétravail	
Jeudi	8h30 - 12h	Télétravail
Vendredi	Télétravail	
Samedi	Fermé	
Dimanche	Fermé	

Pour l'accueil du public

Port du masque obligatoire, une personne à la fois dans le bureau.

Contact 04 66 01 35 21 ouverture bureau
regieenfancejeunesse@bellegarde.fr

Les Services techniques

Ouvert au public

dans le respect des gestes barrières

Du lundi au vendredi	8h - 12h	14h - 17h
Samedi	Fermée	Fermée
Dimanche	Fermée	Fermée

Contact Services techniques 04 66 01 68 76

La Police Municipale

Fonctionnement

La Police Municipale de Bellegarde assure son service :

- ▶ du lundi au vendredi, de 7 heures à 20 heures ;
- ▶ le samedi de 8 heures à 13 heures.

Accueil au public

Du lundi au vendredi	8h - 12h	14h - 17h
Samedi	Fermée	Fermée
Dimanche	Fermée	Fermée

Absences ponctuelles possibles en fonction des impératifs et imprévus.

Contact Police Municipale 04 66 58 00 73

La déchèterie

Ouvert au public

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Mercredi	Fermée	14h - 17h30
Jeudi	Fermée	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Dimanche	9h - 12h	Fermée

Dernier accès à 11h45 et 17h15.

RESPECT ABSOLU des règles sanitaires et des gestes barrières.

Contact Déchèterie 04 66 01 07 78

Départ Direction Générale des Services



Alexandre Cordier, Directeur Général des Services de la commune, a quitté les services de la mairie depuis le 30 avril, suite à un projet familial d'installation dans le secteur de l'Uzège. Souhaitons-lui ainsi qu'à sa famille d'y trouver un plein épanouissement, avec les remerciements de la Commune au regard des presque quatorze années passées à la servir. Alexandre Cordier avait pris la direction des services de la ville en septembre 2006.

Un nouveau directeur des services devrait entrer en fonction à compter de septembre.

La salle d'accueil de la Maison en partage l'Amistanco

Suite au sondage téléphonique réalisé, il s'avère qu'aucun résident ne souhaite fréquenter la salle commune pour le moment. La maîtresse de Maison continue d'assurer une présence téléphonique régulière et d'effectuer pour eux les démarches nécessaires (aller chercher les médicaments à la pharmacie, poster leurs courriers, faire des demandes d'aides sociales, relais avec les services d'aide à domicile ou le médecin).

CONSOMMER LOCAL C'EST L'IDÉAL



Des installations de commerces Pendant la période de confinement

L'ATELIER DU VACCARÈS, UN ARTISAN DU CUIR



Les Bellegardais qui ont fréquenté le marché de Noël ont déjà pu découvrir les produits de cet artisan, Brice Agusti. Après avoir effectué un apprentissage de 1998 à 2001 chez un maître bottier, puis œuvré 18 ans dans l'entreprise familiale au sein de l'atelier de confection et de réparation d'harnachement pour chevaux, il a souhaité créer sa propre marque et atelier « L'atelier du Vaccarès ». Véritable artisan créateur, sellier, maroquinier, bottier expérimenté, il dessine, patronne, confectionne et propose des sandales, sacs, barrettes, serre-têtes, épingles à cheveux, ceintures et accessoires à découvrir dans son magasin atelier ou sur sa boutique en ligne.

Chemin de la Vaque Haute - ouvert du mardi au samedi
de 9h à 18h et de 14h à 18h - 06 11 39 18 14 ✨ ateliervaccares.com



SALON DE COIFFURE L'INSTANT

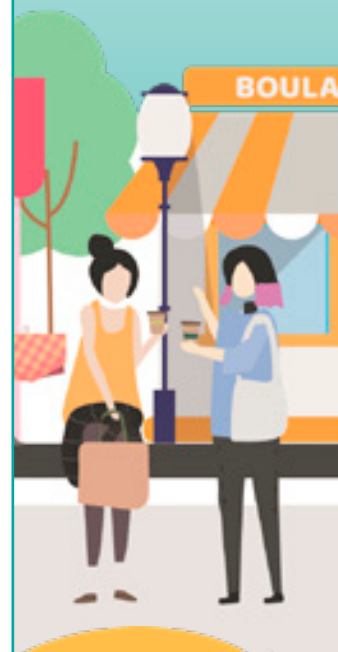
Avec un CAP coiffure obtenu en juillet 2010, un Brevet Professionnel Styliste Visagiste en 2012 et un Brevet de maîtrise en 2014, Morgane Cortes s'est engagée dans la vie professionnelle. Elle a œuvré dans différents salons de coiffure, jusqu'à ce que l'envie d'ouvrir le sien germe dans un coin de sa tête... C'est à Bellegarde, sur le plateau, à quelques pas de l'école Henri Serment et de la maison en partage, qu'elle a concrétisé son projet, en créant son salon de coiffure mixte « L'instant ». Ouvert officiellement le 17 mars, jour du passage en confinement, son démarrage a été quelque peu perturbé. Mais notre coiffeuse passionnée et très professionnelle a profité de cette pause obligée pour faire sa promotion, donner quelques conseils coiffure via les réseaux sociaux tout en remplissant son carnet de rendez-vous.

Depuis le 11 mai, le salon a rouvert ses portes. Toujours avec la passion de son métier et l'envie folle de vous faire découvrir son univers, Morgane vous accueille avec le sourire et même un petit café. C'est cela « L'instant »

738 avenue de la Méditerranée
ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h
Contact 04 66 22 08 67
Facebook l'instant salon de coiffure

« C'EST JUSTE À CÔTÉ »

« C'EST BON POUR L'EMPLOI »



« JE PRÉSERVE L'ENVIRONNEMENT »

RETROUVEZ VOS COMMERÇANTS SUR
WWW.BELLEGARDE.FR & WWW.CASABEL.FR